



association **d**émocratie **e**cologie **s**olidarité



« [Défense des ressources en eau potable de la métropole](#) »

Pour une révision totale du projet de réaménagement de la RD 1075

Publié le 12 janvier 2024



Le 9 janvier 2024, l'association Trièves Mobilité Responsable (TMR) a fait une conférence de presse pour demander la révision totale du projet de réaménagement de la RD1075 par le Département de l'Isère.

TMR dénonce une présentation qui dissimule les buts réels, une mystification des habitants et des élus. L'archaïsme de ce projet Tout Routiers est une régression environnementale et sociétale pour le Trièves et un déni de ruralité.

TMR a été créée en mars 2023 pour promouvoir des réalisations de mobilité responsables au sens de la protection de l'environnement du Trièves et du climat. Le besoin de mobilité est très fort au sein d'un territoire rural peu dense et il est crucial de promouvoir des solutions de mobilité en accord avec l'urgence climatique et adaptées aux

préoccupations des habitants.

L'un de ses premiers gestes a été de s'élever contre le projet de rénovation de la RD1075, faussement présenté comme un projet de sécurisation et d'amélioration de la mobilité des habitants du Trièves.

L'Association compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres et s'est engagée activement dans la stratégie de Transition écologique du Territoire du Trièves.

Les recours soutenus par TMR contre les arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique et d'Autorisation Environnementale pris par la Préfecture de l'Isère

Dès août 2022 puis de nouveau en novembre 2022 et enfin en mai 2023, TMR et des parties prenantes ont ouvert des procédures contentieuses contre les arrêtés pris par la Préfecture, successivement pour l'Utilité Publique puis pour l'Autorisation environnementale demandées par le Département de l'Isère.

En décembre 2023, TMR a déposé par l'intermédiaire de ses avocates des mémoires exposant de manière approfondie les manœuvres du Département pour justifier un projet routier injustifiable.

La dissimulation des buts réels du projet du Département et la minoration des impacts

Des travaux de grande envergure sont engagés simultanément par le département des Hautes-Alpes et celui de l'Isère sur la jonction par la RD1075 des deux entrées d'autoroute A51, du col du Fau à Sisteron. Le montant de ces travaux, de Grenoble et Sisteron, sur la RD1075 mais aussi sur la RN85, est évalué 225 millions d'euros, dont 55 millions sur le seul Territoire du Trièves. C'est l'objectif ancien de la Direction des Routes d'aménager une voie de désengorgement à l'autoroute du Sud qui pourrait enfin se concrétiser après l'abandon de la jonction autoroutière de l'A51.

Objectif d'une telle générosité ? « fluidifier le trafic » et « optimiser les temps de parcours », c'est-à-dire inciter toujours plus de camions, et des camions toujours plus gros, à emprunter ces routes plutôt que celles de la vallée du Rhône. Inciter encore plus les automobilistes à circuler en voiture plutôt qu'en train.

Sauf qu'à aucun moment, le Département de l'Isère, autorité en charge pour le secteur Isérois du Col du Fau au Col de la Croix-Haute, n'a fait état de l'étendue totale des aménagements routiers, trompant ainsi les élus, les habitants, les commissaires enquêteurs.

Plus grave encore, les chiffres d'évolution du trafic sont de ce fait fortement minorés et l'impact sur l'environnement n'a pas été

justement apprécié.

La mystification des habitants et des élus

La dissimulation s'additionne d'une mystification : promettre la sécurisation du trafic, objectif vertueux à même de lever toute opposition de la part des habitants du Trièves et de ses élus.

Effectivement quoi de mieux que de sauver des vies pour justifier de grands travaux.

Le sujet de la Sécurité routière est tellement sérieux qu'il exige une analyse rigoureuse pour garantir que les mesures prises adressent les vrais problèmes. Tel n'a pas été le cas.

TMR dénonce la non utilisation par le Département de la méthodologie officielle au profit d'une présentation orientée pour obtenir les conclusions souhaitées justifiant de soi-disant aménagements indispensables.

Pourtant là encore, la connaissance accumulée sur l'accidentologie, le recueil de données statistiques au fil des ans établissent de manière certaine que la sécurité routière n'est jamais améliorée quand la vitesse augmente, que le trafic s'intensifie, et que des voies de dépassement n'ont jamais été la solution à la sécurité sur des routes départementales de montagne.

Une régression environnementale et sociétale, un recul de la Ruralité

La France s'est engagée par la loi Climat et Résilience à réduire la production de gaz à effet de serre. Cela ne concerne pas le Département de l'Isère qui s'engage dans un projet routier source de plus de nuisances et de pollution par l'intensification du trafic et l'augmentation de la vitesse. La circulation à vélo est un atout clé de notre Territoire et va continuer à se développer dans les années à venir. Mais le Département n'imagine pas de voies protégées pour cyclistes et piétons, préférant détruire les zones agricoles au bénéfice des voies de dépassement. Pourtant il y a urgence à retravailler avec les élus locaux, les associations et les habitants un projet plus humain et plus respectueux de notre territoire. Ce n'est pas la voie prise par le Département.

Les alternatives existent et TMR s'engage sur des propositions qui construiraient un autre projet plus respectueux

Promouvoir le train comme moyen de mobilité d'intérêt territorial

Etablir la place des mobilités douces sur tout le trajet de la RD1075

Redéfinir les conditions de circulation pour un trafic apaisé et respectueux du territoire : moins de vitesse, plus d'aires de repos aménagées avec toilettes sèches, bornes de recharge et covoiturage

Aménager les carrefours, les zones de traversée, les zones d'activité pour réduire la vitesse et augmenter l'attention

Mettre en place un observatoire de la mobilité qui mesurera dès aujourd'hui les paramètres environnementaux de la Mobilité, et dotera les élus et les habitants des informations utiles.

Pour contacter TMR : contact@trieves-mobilite.fr

Mots-clefs : [Conseil Départemental de l'Isère](#), [Déplacements](#), [Mobilisations](#)

Cet article a été publié le vendredi 12 janvier 2024 à 12 h 18 min et est classé dans [Le Rouge & le Vert Hebdo](#), [Politique](#). Vous pouvez en suivre les commentaires par le biais du flux [RSS 2.0](#). Les commentaires et pings sont fermés.

Le commentaires sont fermés.

•

• L'association

- - [Adhérer / S'abonner](#)
 - [Agenda](#)
 - [Contact](#)
 - [L'ADES : un OPNI ?](#)
 - [Les différents modes de gestion des services publics locaux](#)
 - [Politique de confidentialité](#)